

MAROL'INFOS

BULLETIN D'INFORMATION - N°148 - JUILLET/AOÛT 2018



LE MOT DU MAIRE

DANS CE NUMÉRO

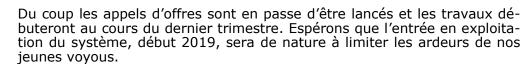
Avec les beaux jours reviennent les dégradations sur la voie publique, effectuées par quelques jeunes désœuvrés, incapables de s'occuper intelligemment dont les parents inconscients, impuissants ou complices n'exercent pas leurs fonctions d'éducateur : vols, dégradations des massifs de fleurs, incendies de poubelles...



Dans la nuit du 10 juillet on a frôlé le pire avec le commencement d'incendie d'un transformateur électrique, heureusement maîtrisé par les pompiers. Tout ceci est évidemment navrant, exaspérant surtout quand on le compare avec les manifestations bon enfant qui accompagnent les succès de l'équipe de France de football.

Dans le même temps, le dossier de vidéo protection, préparé avec la par-

ticipation du commissariat de Montereau, vient d'obtenir l'aide financière de l'État à hauteur de 80% de subvention.



Bel été à chacune et chacun d'entre vous.

Le Maire Philippe Lévêque



Sport: p 6



Animation: p 9



Écoles: p 11



CONSEIL MUNICIPAL du 3 mai 2018, 20h30

Les délibérations du Conseil Municipal du 29 mars 2018 sont approuvées à l'unanimité.

Les membres présents

VOTENT et APPROUVENT à l'unanimité

<u>La décision modificative – budget commune – Recettes de</u> <u>fonctionnement</u>

Chapitre 77 Produits exceptionnels

Article 775 Produits des cessions d'immobilisations

-10 000€

Chapitre 70 Produits des services du domaine et ventes diverses

Article 70323 occupation domaine Redevance communal

+10 000€

La décision modificative - budget lotissement des Gravelins -Dépenses de fonctionnement

Chapitre 66 66 Charges financières

Article 66111 Intérêts réglés à l'échéance

+250€

Chapitre 011 61 Services Extérieurs

Article 615231 Entretien et réparations voiries

-250€

ACCEPTENT à l'unanimité:

- L'élection d'un nouvel élu au Conseil d'Administration du CCAS, en remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire. Mme Véronique LAURIÉ est élue à l'unanimité représentant 17 voix POUR.
- Le changement d'adresse administrative pour le syndicat des transports SITCOME comme suit : 11, place Pierre Sémard - 77130 Montereau-Fault-Yonne.

des Données auprès du SDESM. Le règlement général sur la protection des données qui entrera en viqueur le 25 mai impose cette fonction dans la nouvelle réglementation.

- La modification des statuts du SDESM après avoir fait lecture des différents points qui étaient modifiés.
- Le projet d'enfouissement des réseaux pour l'exercice 2019 concernant la rue Saint Georges, la rue des Sautereaux et la rue du Fossé Mannequin dans les conditions ci-après :

Le montant des travaux est estimé d'après l'avant-projet sommaire à 136 914.00€HT, pour la basse tension, à 89 238.00€TTC, pour l'éclairage public et à 79 719.00€TTC pour les communications électroniques.

Le coût restant à la charge de la commune est estimé à :

Basse tension : 41 074.20€HT

Éclairage : 54 238.00€TTC 2.

Téléphone : 79 719.00€TTC 3.

- Le renouvellement de la convention relative à la mise à disposition d'abris-voyageurs avec le Conseil départemental de Seine-et-Marne, pour une durée de 5 ans.
- La modification des limites communales entre les communes de Cannes-Écluse et Marolles-sur-Seine compte tenu de l'éloignement du site par rapport au centre du village Marolles-sur-Seine et au contraire sa proximité avec la zone urbaine de Cannes Écluse et leurs conséquences, en particulier en matière scolaire.
- Celles-ci portent sur l'ensemble sur la totalité de la zone AUxc correspondant aux parcelles C84, C752 et C753 d'une superficie totale de 23 221 m2.
- La convention avec le SDESM dans le cadre d'un groupement de commandes pour le programme de Maintenance de l'Éclairage Public 2018-2022. Cette délibération annule et remplace la délibération n°2018-22 du 29 mars 2018 pour une question de formalisme des options.

REFUSENT unanimement:

L'offre de la société ATC France concernant la gestion des antennes présentes sur le château d'eau de Marolles-sur-Seine car la revalorisation du montant de la redevance et l'indexation ne figurent pas parmi les options possibles.

ACCEPTENT:

Le projet d'aménagement de CEMEX qui consisterait à matérialiser un merlon végétalisé et/ou paysager en lieu et place de l'étalement des remblais, à raison de :

1 ABSTENTION 17 voix POUR o voix CONTRE

Informations diverses:

Vidéoprotection : M. LÉVÊQUE informe de l'accord de la Pré-• La désignation mutualisée d'un Délégué à la Protection fecture pour la mise en place du système de vidéo protection. La commune est désormais dans l'attente des subventions pour mener à bien ce projet.

Propriété Chemin du Bois aux Moines : M. LÉVÊQUE informe d'un recours gracieux par la société BETO sise à Paris.

Commune nouvelle : M. LÉVÊQUE propose qu'une réflexion soit engagée concernant les opportunités de création d'une commune nouvelle. Une invitation a été faite à l'intention de l'ensemble des conseillers municipaux des communes de Barbey, Courcelles-en-Bassée, Misy-sur-Yonne et Marolles-sur-Seine le 24 mai 2018 à 20h30.

Éclairage public : M. DANCOISNE demande à ce qu'une étude soit faite relative à l'éclairage public : baisse de tension ou coupure d'électricité sur une plage horaire donnée.

CONSEIL MUNICIPAL du 14 juin 2018, 20h30

prouvées à l'unanimité.

Le Cabinet d'études, EU Créal, présente le bilan de la concertation préalable et le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Après son départ, le Maire ouvre la séance.

- Vu la délibération du 15 décembre 2016, prescrivant la révision du plan local d'urbanisme,
- Vu les résultats de la concertation menée sur le plan local d'urbanisme, avec notamment mise à disposition de documents et deux réunions publiques :
 - le 13 mai 2017, exposant le contexte et les objectifs du P.L.U,
 - le 10 février 2018, de présentation du projet de plan local d'urbanisme,
- Vu le compte rendu des réunions de commissions et notamment celles, avec les personnes publiques associées et consultées, en date du :
 - 6 juillet 2017, de présentation du PADD, ainsi que des principaux enjeux et projets,
 - 7 février 2018, de présentation du projet de plan \Rightarrow local d'urbanisme,
 - 26 mars 2018, de présentation du projet de plan local d'urbanisme à la DDT et la Région.
- Vu la lettre du Préfet, en date du 23 avril 2018, faisant connaître les services de l'État qui seront associés à l'élaboration du P.L.U ou consultés sur le projet, en application des dispositions de l'article L.123-7 du Code de l'Urbanisme,
- Vu le porter à la connaissance du Préfet, ainsi que les élé-

ments d'information et de recommandations, en date du 23 avril 2018,

- Vu le projet de plan local d'urbanisme et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durables, les orientations d'aménagement et de programmation, ainsi que les documents graphiques et le règlement,
- Considérant que le bilan de la concertation préalable conduit la Municipalité à maintenir les orientations générales retenues par la commission communale,
- Considérant que le projet de plan local d'urbanisme est ainsi prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration et aux organismes qui ont demandé à être consultés,

Le Conseil Municipal ARRÊTE le projet de PLU. (15 voix POUR, 1 ABSTENTION et o voix CONTRE)

Les délibérations du Conseil Municipal du 03 mai 2018 sont ap- Les conseillers municipaux ACCEPTENT à l'unanimité:

- La redevance pour occupation du domaine public communal due par ENEDIS
- Le déploiement d'un service public de location de vélos électriques, en partenariat avec lle de France Mobilités
- La demande de remboursement par la boulangerie, Aux Douceurs Marollaises, pour une facture de la SAUR, d'un montant de 255.48€, relative au nettoyage de la pompe de relevage.
- La demande de remboursement par l'entreprise KELLER, responsable des dégradations causées sur le tuyau d'évacuation du réseau de la pompe de relevage, pour un montant de 624.96€.
- L'actualisation du tableau des effectifs suite à la réforme du PPCR et le changement de dénomination pour l'emploi non pourvu d'adjoint administratif territorial.

Informations diverses:

Nettoyage mairie : Mme Lucie PINEAU suggère un nettoyage complet extérieur des murs de la mairie.

Monument aux morts: Mme Lucie PINEAU demande de raviver les dorures des noms présents sur le Monument aux Morts avant le 11 novembre 2018.

Aire de jeux : M. DANCOISNE demande s'il serait possible de retirer le gravillonnage présent sur le parc de jeux pour le remplacer par un revêtement moins dangereux.



INFORMATION

Depuis juin, l'agent de police municipale de votre commune est équipé d'un terminal de PV électronique. Ce dispositif facilitera grandement la transmission des contraventions et leur lecture a posteriori. Exit donc le vieux carnet à souche et les PV manuscrits. En cas d'infraction, plus de « papillon » sur le pare-brise du véhicule. La contravention sera adressée directement au domicile du contrevenant.

La politique de prévention et de communication défendue par votre commune et son agent de police, Jérémy Horent, a ses limites. Les stationnements dangereux, très gênants ou gênants notamment ceux sur les passages piétons, sur les places réservées ou sur les trottoirs feront l'objet d'une surveillance particulière.

ATTENTION

Des démarcheurs téléphoniques peu scrupuleux sévissent actuellement : sous couvert d'une accréditation de l'État, de la région ou autre organisme, ces « entreprises » vous proposent, ou tentent même de vous imposer un contrôle de votre logement : état parasitaire, isolation, installation électrique... Ne vous méprenez pas, derrière ces discours bien rodés se cachent souvent des intentions peu louables.

Pour information, la commune de Marolles n'a accordé aucune autorisation à ces entreprises... Restez vigilants et informez vos proches de ces risques! Pour tout signalement, contactez la mairie au 01 64 31 32 56.

COMMUNICATION

À l'ère du tout numérique, il est à la fois plus simple et plus complexe de communiquer. La diversité d'applications et de services explique en partie ce paradoxe. Comment y remédier? En étant présent sur davantage de canaux de communication.

La commune dispose déjà d'un site Internet assez complet (https://www.marolles-sur-seine.fr/). On y retrouve les actualités du village, des informations pratiques, des renseignements sur les écoles, la garderie, le RAM, les associations...

Autre outil de communication, le *Marol'infos* est largement distribué mais sans doute moins consulté qu'il y a quelques années (si vous lisez ces quelques mots, nous vous en remercions). Partant de ce constat, la commune a décidé de renforcer sa présence sur les réseaux sociaux et autres supports numériques :

Panneau Pocket

Cette application que vous pouvez installer gratuitement sur votre smartphone (android et iOS) ne nécessite aucune inscription, contrairement aux deux réseaux abordés plus bas... Après installation, il vous suffit d'ajouter votre commune dans vos favoris pour recevoir des messages et alertes sous forme de notifications. C'est toute l'actualité de Marolles dans votre poche!

Twitter @MarollesSeine

Ce réseau social a pour particularité de limiter les messages à 280 caractères (espaces comprises). Idéal pour l'actualité, avec des informations qui vont droit à l'essentiel.

FaceBook @MarollesSeine

Sans doute le plus connu de tous les réseaux. Il présente l'avantage d'être très largement répandu.















« Ma commune dans la poche »

ENVIRONNEMENT

Quand Dame Nature reprend ses droits...

Dans une société aseptisée où le béton et le bitume règnent en maîtres depuis des décennies, le retour de la verdure sur les trottoirs ne passe pas inaperçu.

La prise de conscience –bien que tardive– de notre beau pays en matière d'écologie a mené de nombreux acteurs à remettre en question l'utilisation des produits phytosanitaires.



Leur efficacité, vantée par les industriels, n'est plus à dé-

montrer, à l'instar de leurs effets désastreux sur la santé et l'environnement.

ZÉRO PHYT'EAU

Pour ces raisons, votre commune a fait il y a maintenant deux ans un choix radical: se passer totalement des herbicides chimiques.

Pour cet engagement, Marolles-sur-Seine s'est vu décerner le trophée Zérophyt'eau, lors d'une cérémonie organisée à Blandy-les-Tours le lundi 18 juin 2018. Au-delà de la remise de cette récompense symbolique, notre village pourra compter sur les conseils d'experts avisés.

Sous les pavés, les coquelicots...

Pour faire face à cette révolution verte et afin de parvenir à un nouvel équilibre, il faudra revoir certaines méthodes de travail, sélectionner d'autres plantes et essences moins exigeantes en eau et en entretien. Les comportements et les mentalités devront vraisemblablement s'adapter.

Ne voyez donc pas en ces quelques brins d'herbe folle un manque d'action et d'efficacité de la part de votre commune, mais plutôt une volonté de vivre mieux, dans un environnement plus sain. Le fait que des pâquerettes regagnent effrontément du terrain chaque année entre les pavés et dans les caniveaux est tout un symbole. Et si la végétation qui borde les murs de votre jardin vous insupporte, n'hésitez pas à éradiquer les plantes les plus disgracieuses... Sans pulvérisateur, cela va sans dire! Nous profitons de cet article pour rappeler que les haies ne doivent pas empiéter sur la voie publique.

ANNONCE—Nouvelle association...



Nous souhaiterions créer une association « Couture » afin de partager nos connaissances et notre expérience pour faire des accessoires, vêtements, etc. avec une machine à coudre.

Que vous soyez débutant(e) ou expérimenté(e) en couture, vous êtes les bienvenu(e)s.

Vous pouvez nous laisser un mail à cette adresse pour nous dire vos souhaits et vos attentes pour que l'on puisse s'organiser. couture.marolles.sur.seine@gmail.com

Ou au o6 71 97 52 14 - o6 o1 48 90 18

Nous serons présents également au forum des associations le 9 septembre 2018 de 10 h à 13 h au gymnase de Marolles-Sur-Seine.

Nous pourrions nous réunir à la maison pour tous soit le mardi soir, soit le jeudi soir de 20 h à 22 h.

Nous attendons vos messages pour savoir si nous nous lançons dans l'aventure!



SPORT Football

Dimanche 24 juin, 110 participants se sont retrouvés pour le pique-nique de fin de saison, mais avant toute chose, pour le tant attendu match Parents / Enfants.

Cette année, les mamans, remontées à bloc pour défendre les couleurs de leurs bambins, s'étaient parées pour l'exploit mais c'était sans compter sur la ferveur de nos petits génies en herbe!

Ce mini championnat à 4 équipes a vu la victoire de la FAMILLE, but recherché par les dirigeants du club.

Pendant l'intermède, l'Assemblée Générale s'est déroulée avec une assistance à l'écoute des dirigeants, après les acceptations des bilans moral et financier, le bureau a été reconduit dans sa totalité : Président : C. Parisot, Vice-président : F. Fontaine, Secrétaire : B. Benhamed, Secrétaire-adjoint : P. Le Floc'h, Trésorier : N. Fontaine, Trésorier-adjoint : S. Briault.

Le Pique-nique a terminé cette belle matinée dans une ambiance festive et familiale.

Tous les participants, enfants en tête, se sont donné rendez-vous en septembre pour la nouvelle saison.

Si l'aventure de faire du football dans un esprit familial et respectueux des règles vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre sur le bord du terrain ou lors du forum des associations du dimanche og septembre.





Le club de l'AS OCM FOOTBALL vous souhaite de bonnes vacances!

SPORT Taï Chi

Samedi 26 MAI 2018...

Belle journée ensoleillée pour la fête des 10 ans de la section Taï Chi.

De nombreux visiteurs, participant ou non aux nombreuses et diverses activités proposées (Body ball - Taï Chi – Taï Chi Enfant – Taï Chi Martial – Taïkibudo – Goshin Taïso - Shiatsu – Yoga – Sophrologie et Mandala – Réflexologie et auto massages – Yoga du rire et Voyage chamanique au Tambour), ont apprécié ces moments de détente et de démonstrations.

La journée s'est terminée par une séance collective de Taï Chi réunissant petits et grands, jeunes et moins jeunes, initiés ou non. Elle fut suivie du verre de l'amitié afin de remercier la Municipalité de Marolles, les clubs sportifs présents, les intervenants et les bénévoles...

Merci à tous pour ces instants de convivialité et de partages!



ANNONCE—Section ELAN SPORTIF

Gym – Fitness

IMPORTANT

RECHERCHE Coach sportif gym/fitness, Renforcement musculaire, Zumba ou autre activité.

Pour le mardi soir 19h à 20h—le jeudi soir de 19h à 20h—le vendredi soir de 19h à 20h

Pour toute information, contacter la présidente : Céline CHAUVIERE – 06.61.06.44.83 – chauviere.celine@gmail.com



SPORT Basket-ball

La saison 2017/2018 s'achève avec un très bon bilan, 78 licenciés ont permis d'inscrire en championnat départemental 4 équipes (1 équipe en U9, 1 équipe en U11, 1 équipe en U13 et 1équipe en U20). Bon comportement de nos U9, 2e de leur poule et des U13 6e de leur poule. Les U11 1er de leur poule. Bravo aux U9, U11F et U11M qui ont participé au tournoi du 1er mai à Brie avec un quart de finale pour les U9 et les U11F. Nous avons terminé la saison avec une journée basket le samedi 23 juin au gymnase, suivie de notre A-G et du repas de fin d'année. À ce jour le club est à la recherche d'entraineurs et coaches, suite à la création d'une

école de basket pour les enfants de 5 à 7 ans le mercredi matin de 10h00 à 11h30 (grand succès nous renouvellerons pour la saison 2018/2019).

Composition du bureau : Président AZNAR F., Vice-président Rodot S., Trésorière Gaschy A., Adjointe Konaté C., Secrétaire AZ-NAR F., Adjointe PLANTIN A.

Pour tout renseignement: Fabrice au 0678582660 (aznar-fabricemarollesbasket@outlook.com)

La section, remercie le conseil municipal, l' A.S.M et tous les sponsors qui nous ont accompagné tout le long de la saison, ainsi que les parents. Nous vous souhaitons de très bonnes vacances et vous donnons rendez-vous le mercredi o5 septembre (rentrée) et le dimanche og septembre (Forum)



ANIMATION

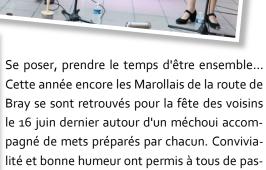
Marolles en scène-concert des Jallies

Vous vouliez les revoir !! Ils sont revenus à Marolles-sur-Seine avec plaisir et toujours autant de succès. Merci au public d'être présent aussi nombreux et passionné. Continuez à nous suivre !

<u>Activités pour tous :</u> théâtre, anglais, musique (piano, clavier, guitare, accordéon) inscriptions au 06.21.48.07.73

Fête des voisins





À l'année prochaine!!

ser une excellente soirée.

Fête de la musique

Malgré la fraîcheur de cette soirée du 22 juin, les fans de musique se sont retrouvés en nombre sur la parking Saint-Georges.





ANIMATION Tournoi d'échecs

Cette année, c'était au club de Saint Germain Laval, Le Roi Mat que revenait le privilège et l'honneur d'organiser du 19 au 21 mai les phases finales du critérium d'Ile de France, son président M. Le May, pour une première, a mis les petits plats dans les grands : podium, sono, buvette, porte clef souvenir, trophée de la meilleure performance élo du jour (classement aux échecs), présentation d'un échiquier 3D, tout était fin prêt le jour J et sans accroc durant ces 3 jours. Une réussite totale. Le Roi Mat remercie chaleureuse-

ment par ailleurs tous les services techniques municipaux de Marolles sur Seine, Saint Germain Laval, Laval en Brie et Varennes sur Seine pour leur coopération dans l'aboutissement de cet événement.

(128 joueurs).

- Catégorie Dame, vainqueur club d'Arpajon
- Catégorie Tour, vainqueur club de Fontainebleau Avon
- Catégorie Fou, vainqueur club de Rueil Malmaison



- Catégorie Cavalier, vainqueur club de **Bois Colombe**
- Catégorie Pion : vainqueur club de Noisiel

Les locaux ont quant à eux obtenu une belle place en demi-finale avant de s'incliner face aux futurs vainqueurs, Noisiel. Nos heureux demifinalistes, Citores Mathis, Le May Serge, Melier Ludovic et Berthaud Eric.

La pratique de ce jeu aux nombreuses vertus n'est plus à démontrer aussi bien pour nos enfants (créativité, concentration, mémoire...) que pour nos seniors (comme atelier -mémoire pour prévenir la maladie d'Alzheimer). Et si après cette démonstration vous n'êtes pas encore convaincu, les Ce sont donc 5 finales de différentes catégories qui ont eu lieu joueurs du club Le Roi Mat se feront un plaisir de vous accueillir dans une ambiance conviviale et familiale le vendredi soir après 20 h 30 à l'école du petit buisson de Saint Germain Laval pour les adultes et le lundi à 18 h oo pour les enfants.

Échiquéennement votre!

Serge Le May

SOCIAL RAM

La ministre de la santé et des solidarités, Agnès BUZYN, a annoncé la création d'un tiers payant pour la garde d'enfant par une assistante maternelle. Une mesure qui devrait s'inscrire dans le cadre du plan pauvreté qui sera présenté en septembre. La CAF prendra en charge les salaires et les charges selon les mêmes bases de calcul que ceux qui existent actuellement. Ce système ne devrait pas entrer en viqueur dans l'immédiat, compte tenu de l'adaptation à prévoir pour les services de la Cnaf.

Favoriser l'insertion sur le marché du travail et la conciliation vie familiale et professionnelle

L'an dernier, le CMG (Complément de Mode de Garde) a été majoré de 138€ pour les familles monoparentales les plus pauvres.

Le tiers payant est une nouvelle mesure des aides sociales qui vise surtout les familles les plus pauvres, notamment celles renonçant à prendre un emploi car elles n'ont pas les moyens de rémunérer l'assistante maternelle dès le premier mois d'accueil.

Pour tout renseignement, vous pourrez contacter le Relais assistants maternels :

o6.76.40.94.40 ou par mail ram-les3ptitsloups@orange.fr

SANTÉ Un kiné à Marolles?

L'ancienne garderie située derrière la mairie hébergera très prochainement un cabinet de kinésithérapeute. Les travaux commenceront dans le cours de l'été... Ils se poursuivront à la rentrée.

Dans l'attente du nouveau cabinet médical, l'offre en matière de santé se développe dans votre village!



ÉCOLES

Des enfants de l'école maternelle en classe de découverte

Les classes de Corinne Hermand et Roselyne Trukan se sont rendues à Ingrannes (Loiret) au centre « Le Gué Bourdon » du 2 mai au 4 mai (3 jours, 2 nuits)

C'était une première à l'école maternelle et un pari qu'avaient lancé les deux enseignantes, entièrement soutenues par les parents des 51 enfants concernés.

Les enfants de 3 ans à 6 ans (16 enfants de Petite section, 9 enfants de moyenne section et 26 enfants de grande section) ont pu aller à la rencontre des animaux de la ferme mais aussi profiter de la forêt avoisinante.

Christine Guérard et Sabrina Honderlik, Atsem à l'école, les ont accompagnés et ont contribué avec leur dynamisme et leur bonne humeur à la réussite du séjour.

Au Programme:

- Soins aux animaux du centre (chèvres, mouton, poney, lapins, poules et coq)
- Fabrication de farine et de pain
- Promenade en forêt : à la recherche des traces des animaux de la forêt
- Visite d'une ferme de vaches laitières
- Fabrication de cabanes en forêt pour restaurer un village de lutins

Le séjour a été une totale réussite. Pari gagné... De beaux souvenirs pour tous ces enfants.

Corinne et Roselyne remercient l'association des Amis de l'école et les mairies de Marolles, Misy sur Yonne, Barbey et Courcelles en bassée pour leur confiance et pour les subventions qu'ils ont versées.

Le coût par enfant était de 200 euros. Grâce aux subventions et aux différentes actions menées par les deux enseignantes (ventes de bulbes, de plantes, de chocolats, vente de gâteaux lors de la journée du goût et au marché de Noël), le coût supporté par les familles a été ramené à 63 euros par enfant.

Roselyne Trukan

Fête des écoles





Festivités du 14 juillet 2018

Le Comité des fêtes remercie chaleureusement les bénévoles, les commerçants et tous ceux qui se sont investis pour faire de cette journée une manifestation très réussie.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations du village vous attendent au gymnase le dimanche **9 septembre de 10h à 13h** pour les inscriptions de la saison 2018/2019. Venez nombreux !!

État civil Naissances

- Maëlya LAMBERT née le 22 mai 2018
- Athéna COUSSANTIEN née le 21 juin 2018
- Mustafa YATIK né le 27 juin 2018
- Loïc LEFEVRE né le 02 juillet 2018
- Tilio JOYARD MEILLAND né le 04 juillet 2018

Mariages

- M. BOYER Kévin et Mme HADJADJ Rebecca le 12 mai 2018

Décès

- Mme PLANÇON Liliane 83 ans
- M. CHAPLOT Serge 76 ans
- Mme GAUD Odette 90 ans

